

3 - CONFORTER LE RÔLE D'ESPACE RESSOURCE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE DES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES

3.2 - Favoriser la médiation numérique en vue de renforcer l'inclusion, l'autonomie et un usage citoyen des outils numériques

PA 3.2.3 - DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES PUBLICS DANS L'ACCÈS AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES OUTILS NUMÉRIQUES PAR LES HABITANTS

DIAGNOSTIC

Les inégalités liées à la fracture numérique nécessitent de former les salariés, bénévoles et habitants, mais également d'accroître et d'améliorer l'accès aux services publics pour tous. L'essor des technologies numériques a de profondes répercussions sur la manière dont l'information est produite, partagée et utilisée.

Afin de favoriser la montée en compétence des habitants sur les outils numériques, plus de 90 ateliers d'initiation à l'informatique ainsi que 50 ateliers de perfectionnement – pour tous les âges – sont proposés dans le réseau des centres sociaux du Rhône. Cet accompagnement se fait également hors-les-murs afin d'atteindre des publics particulièrement éloignés : 29% des centres mènent des actions de ce type sur le volet numérique.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Les structures d'animation de la vie sociale, du fait de leur expertise de l'accompagnement de proximité des habitants et de leur adaptation aux évolutions sociétales, proposent une nouvelle approche de la médiation numérique.

Ils proposent un accompagnement pour tous les publics à tous les âges et sur tous les sujets qui ont trait au lien social et au lien familial.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Favoriser l'implantation des médiateurs numériques dans les structures d'animation de la vie sociale afin de développer des ateliers collectifs et d'échanges entre pairs.

ACTION 2

- ➔ Aller-vers les publics les plus éloignés pour proposer des formations/ateliers de proximité.

ACTION 3

- ➔ Développer des outils de veille et d'écoute pour proposer des actions répondant aux besoins identifiés par les habitants.

ÉCHÉANCES

- ➔ Actions 1 et 2 : 2022 à 2026
- ➔ Action 3 : 2024 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre de salariés et bénévoles formés.
- Nombre d'outils créés.
- Nombre de structures AVS ayant intégré en interne une fonction de médiation numérique.